

Annexes

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **13 (1942)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A N N E X E S

7 avril 1942.

A la Direction générale des C.F.F.,

Berne.

Monsieur le directeur général,

Depuis plusieurs années, nous nous efforçons d'obtenir de meilleures communications ferroviaires entre le Jura nord et le centre du pays, tout spécialement avec Berne, pour arriver à tirer notre région périphérique de son isolement.

Au cours de l'été dernier, vous avez bien voulu recevoir notre délégation et l'assurer de votre bienveillance et de votre volonté à donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux vœux exprimés. Nous avons pu constater dans le projet d'horaire qui a été soumis à l'enquête publique le 20 décembre 1941, que deux améliorations importantes étaient prévues sur la ligne de Delémont à Porrentruy. Le train 1758 circulera désormais tous les jours en lieu et place du 5758, ce qui aura pour effet de faciliter grandement la rentrée en Ajoie le soir.

L'autre amélioration était l'introduction, les jours de semaine, du train 1715 qui amènera les voyageurs à Delémont sur le groupe de trains de midi, spécialement sur le direct 210. Or, ce dernier a été supprimé, ce qui enlève au 1715 la plus grande partie de son utilité ; car ce que l'on demande dans la contrée, c'est surtout l'amélioration des relations avec la capitale et chef-lieu du canton. C'est pourquoi on ne comprend pas qu'on en soit arrivé à la suppression du direct 210, surtout entre Delémont et Bienne.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir examiner la possibilité, sinon de rétablir le 210 sur tout son parcours, du moins sur le tronçon Delémont-Bienne, dans cette dernière éventualité, avec arrêt à Moutier et à Granges. Il suffirait aussi de faire marcher ce train entre Moutier et Bienne, avec correspondance à Moutier avec le 1752 de Delémont. Autrement dit, on pourrait faire circuler le 1921 journallement entre Bienne et Moutier, puis prendre le personnel et la composition pour former le nouveau train.

Malgré la situation difficile actuelle, nous pensons que les C.F.F. doivent être en état de faire encore un petit effort pour corriger les lacunes trop défavorables créées par la suppression de certains trains.

Tout en comptant...

Au nom du Comité de l'A. D. I. J. :

Le président.

Le secrétaire.